

**AVIS DE COURSE TYPE  
VOILE LEGERE 2013-2016**

Nom de la compétition : **CRITERIUM DE BASSIN VOILE EN PAYS DE BREST**

Dates complètes : **Dimanche 6 novembre 2016**

Lieu : **Brest**

Autorité Organisatrice : **SOCIETE DES REGATES DE BREST**

Grade : **5 C**

**1. REGLES**

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.3 Les règlements fédéraux.

**2. PUBLICITE**

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux **peuvent** être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

**3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

3.1 La régata est ouverte à :

3.1.1 - tous les bateaux de la (des) classe(s) **Optimist coque polyéthylène, Open Bic Mylar, Bic 293 D, Race Board.**

3.1.2 - tous les bateaux en **intersérie dériveurs possédant un rating.**

3.1.3 - tous les catamarans **en intersérie possédant un rating.**

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

**4. DROITS A PAYER**

Les droits requis sont les suivants :

<b>Classe</b>	<b>Montant</b>
Solitaire	10 €
Double	20 €
Location cata et dériveurs doubles	25 €

**5. PROGRAMME**

5.1 Confirmation d'inscription :

Jour et date : de 09h30 à 11h00.

- 5.3 Jour de course : Le dimanche 06 novembre 2016 pour une à plusieurs course à suivre.

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classes
06/11/2016	12h00	Toutes

- 5.4 Le dernier jour de la régates, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h00.

## 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :  
Affichées selon la Prescription Fédérale.

## 7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type : Construits (Trapéze).

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE

## 8. CLASSEMENT

Une course devra être validée pour valider la compétition.

## 9. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## 10. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : Selon le règlement de Voile en Pays de Brest.

## 11. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

## 12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

**Pensez à réserver au plus tôt auprès du club :**

- Catamarans minimes (Hobbie cat T1) et Catamarans cadet (Hobbie cat 15)
- Dériveurs doubles (Laser 2000)

**Société des Régates de Brest**  
**Maison du Nautisme**  
**Port du Moulin Blanc**  
**29200 Brest**  
**02 98 02 53 36**  
**team@srbrest.com**

### ANNEXE ZONE DE COURSE

